

Introduction

SOPHIE ROCHEFORT-GUILLOUET

« *Sous un gouvernement qui emprisonne injustement, la place de l'homme juste est en prison.* »

Henry David Thoreau, *La Désobéissance civile (Résistance au gouvernement civil)* (1862)

Cet ouvrage propose aux élèves des classes préparatoires scientifiques un recueil de dissertations rédigées autour du thème *Servitude et Soumission*, sur le modèle de celles qu'ils seront appelés à rédiger lors des concours. Trois écrivains proposent cette année leur approche de la servitude et de l'émancipation : La Boétie, Montesquieu, Ibsen. Les dissertations sont précédées d'une méthodologie pratique permettant aux étudiants d'acquérir la technique de cet exercice réputé, à juste titre, difficile. Les sujets traités *in extenso* peuvent se présenter sous la forme d'une phrase ou d'une citation, d'une question, les trois œuvres apportant l'éclairage et la matière pour construire la dissertation et répondre à la problématique. Enfin, le volume se clôt par un dossier consacré à la biographie des auteurs du programme 2017, ainsi qu'aux trois œuvres retenues, *Discours sur la servitude volontaire*, *Lettres persanes*, *Maison de poupée* et à leur contexte historique.

On célèbre à juste titre le courage de Rosa Parks qui, en 1955, refusa de céder sa place à un passager blanc dans un bus de la ville de Montgomery, dans l'Alabama. Refuser la soumission, après avoir obtenu la fin de la servitude au terme de la guerre de Sécession, était l'étape nécessaire pour que soit complète l'émancipation des esclaves des États du Sud. L'action de Martin Luther King devait parachever celle initiée par Abraham Lincoln. En 1862, Thoreau rédigea un petit ouvrage appelé à devenir le bréviaire de tous ceux qui allaient lutter contre l'oppression : Tolstoï qui le fit traduire secrètement en russe, Martin Luther King qui en conservait un exemplaire sur sa table de chevet, Gandhi qui en fit une des sources intellectuelles de son combat non violent contre le colonisateur britannique, les résistants norvégiens qui diffusèrent ce brûlot clandestin comme texte de ralliement contre les nazis. Pendant le Maccarthysme on expurgea les bibliothèques de nombreux États américains de ce volume jugé dangereux. Que dit le sage de Walden ? Que chaque homme possède la Liberté dans son intégralité, qu'il n'existe aucune justification à la servitude et que le citoyen, tout comme l'individu, est entièrement responsable de l'aliénation qu'il accepte de subir. Thoreau refusa avec lucidité la servitude volontaire, les diktats d'un État pourtant démocratique et accepta les conséquences de son attitude. Il fut emprisonné pour avoir refusé de payer un impôt qu'il tenait pour inique, ne voulant pas cautionner par sa contribution, même d'un seul dollar, l'achat d'une balle qui pourrait

au choix : faucher un esclave en fuite, un soldat mexicain défendant son pays contre l'expansionnisme de Washington, ou encore un Indien chassé de ses terres. La place du juste, devant de telles exactions, ne pouvait être qu'en prison.

Si les Anciens justifiaient l'esclavage par la *nature* d'êtres serviles préférant la vie à la liberté (*L'homme est toujours libre qui possède une épée*, selon les Stoïciens), si le sérail légitime l'enfermement des femmes par la fragilité de leur nature et de leurs mœurs, les analyses modernes montrent que ces alibis ne servent qu'à masquer la vraie nature de la soumission, la réalité de la servitude. On cède à la force quitte à ménager l'espace de liberté que l'esclave hégélien par son savoir-faire conserve face à son maître. Pourquoi cède-t-on face à la tyrannie ? Par habitude, par crainte divine ou politique pour l'être soumis, par le recours à la terreur, la violence, le joug des préjugés et de l'éducation pour l'être oppresseur. Victor Hugo, dans *Les Châtiments*, se déchaînera contre ces Français aveugles et mesquins qui acclameront le Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et braderont par là même la liberté pour mieux défendre leurs biens triviaux : « Vos maisons, vos bois, votre verger, vos meules, vos pommes, vos foins, / Tout cela vaut-il que la liberté soit pendue à un clou et bradée ? » Il vitupérera contre ces « Lions transformés en toutous », ces « Bestiaux de Panurge » et ce « Troupeau que mène la peur pâître... ». La soumission avilit le maître autant que l'esclave. Il faut garder à l'esprit le fait que le discours de La Boétie, pour virulent et révolutionnaire qu'il fût, n'est pas le seul à appeler, dès le XVI^e siècle, à une prise de conscience individuelle et collective de l'oppression politique, sociale et religieuse de l'époque. On citera pour mémoire un pamphlet huguenot, souvent attribué à Nicolas Barnaud et publié en 1524, sous le titre évocateur du *Réveille-matin des Français*.

Nora se réveille, Roxane également, elles prennent enfin conscience de la servitude morale et même physique qui leur impose un carcan. Toutes deux feront un choix sans retour : la fuite ou la mort pour revendiquer leur autonomie, pour affirmer leur refus d'une soumission abhorrée. La condition des femmes est une facette importante du sujet *servitude et soumission* et doit être abordée au même titre que la condition et les droits de l'homme en général. Condorcet, en 1791, se fit le défenseur des droits des femmes, et si on connaît moins son texte sur l'admission des femmes *au droit de cité* que la *déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, son apport n'en est pas moins essentiel car d'une imparable rationalité. On ne peut exclure la moitié du genre humain des privilèges de la liberté, notamment en arguant de leur manque d'éducation, une instruction dont on s'entend à les priver :

« Pour que cette exclusion [des droits] ne fût pas un acte de tyrannie, il faudrait ou prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes, ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer.

Or, les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquiescer des idées morales, et de raisonner sur ces idées. Ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de

l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens. »

Beaumarchais plaçait déjà dans la bouche de Marcelline, (à l'Acte III, scène 16 du *Mariage de Figaro*) un plaidoyer vibrant pour l'égalité : « *Dans les rangs même plus élevés, les femmes n'obtiennent de vous qu'une considération dérisoire ; leurrées de respects apparents, dans une servitude réelle ; traitées en mineures pour nos biens, punies en majeures pour nos fautes ! Ah ! Sous tous les aspects, votre conduite avec nous fait horreur ou pitié !* »

La lettre de Diderot à sa fille Angélique qui venait de se marier, datée du 4 septembre 1772, nous surprend par son conformisme patriarcal, « *Ayez pour votre époux toute la condescendance imaginable, conformez-vous à ses goûts raisonnables, tâchez de ne rien penser que vous ne puissiez lui dire, qu'il soit sans cesse comme au fond de votre âme ; ne faites rien dont il ne puisse être témoin. Soyez en tout et toujours comme sous ses yeux* », mais ne disait-il pas par ailleurs que « *si un homme peut bien avoir une maîtresse qui fait des livres, il lui faut bien avoir une femme qui fasse ses chemises... ?* » Concluons avec Voltaire et son inénarrable exégèse de *Femmes*, *soyez soumises à vos maris*, une citation de saint Paul, *Épître aux Ephésiens* (5- 22/33), par la Maréchale de Grancey qui en remonte au pauvre abbé qui se fait l'avocat de Paul de Tarse. Elle le contre en citant le ridicule Arnolphe pour mieux condamner la stupidité de la formule, en vantant Catherine II souveraine absolue de Russie et en stigmatisant l'habitude mahométane de cloîtrer les épouses. La revendication des filles d'Eve est en marche.

Méthodologie de la dissertation en CPGE scientifiques

Thème 2017 : servitude et soumission

PIERRE BENOIT

Introduction

Le projet d'une méthode de dissertation est toujours une gageure puisqu'une dissertation reste l'œuvre d'un sujet vivant et d'une pensée libre. Néanmoins, elle répond à des conditions de lisibilité et d'intelligence qui ont fait l'objet de conventions repérables et transmissibles. Elles sont aussi, plus ou moins implicitement, celles qui font l'objet des évaluations lors des concours. On est toujours heureux de constater que les correcteurs partagent des modes d'évaluation communs, résultats d'une expérience dans la discipline de culture générale et de l'enseignement à plusieurs générations d'étudiants. Ces conventions et ces attentes peuvent faire l'objet d'un enseignement.

Deux approches méthodologiques s'opposent ordinairement. Celle des « conseils méthodologiques » a l'immense avantage de repérer des points de difficultés, de faire réfléchir les étudiants et de ne rien leur imposer, laissant à leurs professeurs l'éventuel soin de le faire. Elle a l'inconvénient de ne pas proposer de modèle de référence et d'exercice qui pourrait en découler. L'autre approche consiste à proposer une méthode précise. Elle a l'avantage d'être cohérente et opératoire mais possède l'inconvénient de toute formalisation. Je fais pourtant le choix de cette dernière approche, pensant que vous, les candidats qui me lisez, aurez la liberté de n'utiliser cette méthode que comme une série de conseils. De la sorte, nous conserverons les avantages de ces deux approches.

Années après années, le professeur découvre les difficultés récurrentes des étudiants et tâche d'y remédier par des propositions diverses. Je ne présumerai pas que les étudiants savent rédiger une dissertation de français-philosophie en arrivant en première année de CPGE scientifique. Certes, ils possèdent des rudiments de méthodologie qu'ils ont mis en œuvre dans des matières diverses. Mais ces éléments, une fois le Bac passé, se révèlent des étapes qui réclament un nouveau chemin. Et puis, la matière « français-philosophie » est nouvelle et possédera ses pièges propres.

Je tâcherais donc de proposer des moyens ordonnés et cohérents pour réaliser une dissertation de français-philosophie, ce qu'on peut attendre d'une méthode. Une méthode diffère en cela d'une « recette » par sa cohérence. La rédaction de la conclusion dépend, par exemple, de l'élaboration de la problématique et aussi de l'expression de l'introduction.

Ce sont ces trois points, quelques repères, quelques remèdes et des éléments cohérents de méthode, que nous proposerons. Il va de soi que je ne prétendrais pas, en quelques pages, à l'exhaustivité en la matière.

Nous procéderons en plusieurs moments. D'abord, nous tenterons de définir rapidement la matière mixte « français-philosophie » et ses attentes propres. Puis nous traiterons de la dissertation proprement dite (préparation et rédaction). Durant l'exposition, nous donnerons plusieurs exemples traitant du thème de l'année, en référence aux trois œuvres au programme.

I. Quelques généralités à propos de la dissertation de Français/Philosophie

1. Une drôle de matière : « français-philo » ?

Français/philosophie : voici une drôle de matière, comme le rejeton de l'union entre la carpe et le lapin. Pour la comprendre partons du programme qu'elle propose.

Travailler un thème en le circonscrivant par trois œuvres, c'est à la fois se rendre apte à réfléchir un sujet, devenir garant d'une culture déterminée sur le thème et modeste dans ses prétentions au savoir. On assure à la fois des exigences de l'investigation du thème en contraignant à des moyens culturels limités. C'est à la fois exigeant et accessible pour deux heures de cours hebdomadaires. C'est à la fois ouvert, de par le thème indéfiniment problématisable ou les interprétations possibles des œuvres, et limité par le nombre de page et la thématique.

C'est à tout prendre une bonne proposition pour la formation d'un futur ingénieur. Elle vous demandera une capacité à lire, à interpréter fidèlement, mais aussi à juger des textes en rapport avec le thème. Elle associe de manière équilibrée les exigences de la lecture, de la culture, de la critique et du jugement.

Les exigences des deux matières qui sont celles du français et de la philosophie seront utiles. D'abord parce qu'une des trois œuvres sera un livre de philosophie et les deux autres de littérature. Aussi parce que vos correcteurs aux concours auront indifféremment l'une ou l'autre formation. Enfin, parce qu'on attendra de vous des compétences propres à chaque matière.

La distinction des compétences attendues dans chaque matière ne va pas de soi. Les deux disciplines ont en commun une dimension conceptuelle, réflexive, problématique et expressive. Leurs pôles d'insistances diffèrent. Sans doute les lettres aident-elles plus que la philosophie à constater les subtiles variations du réel, les infimes ou radicaux mouvements de l'âme provoqués par l'apparition d'une ombre ou d'un éclair lumineux. Par le souci du texte, on reçoit le monde dans toutes ses finesses. L'expérience du monde et des mots se conjugue dans la littérature. En philosophie, la question des principes, des concepts et des arguments sera plus centrale. La démonstration demeure

un modèle de l'expression philosophique qui s'efforce toujours de prouver une proposition par l'ordre des raisons. L'exercice dissertatif rassemblera cette complémentarité entre rhétorique et démonstration.

La proposition de « Français-philosophie » n'est donc pas à proprement parler une « matière » nouvelle. Elle mixte des connaissances et des exigences parallèles d'une réflexion cultivée qu'on peut attendre d'un ingénieur humaniste.

2. Les exigences de la dissertation en « français-philo »

La première exigence est de répondre au sujet qu'on vous donne. Si on vous demande « La soumission n'est-elle jamais qu'une servitude déguisée ? », il faudra y répondre en vous intéressant au sujet pour lui-même. Dans tout exercice dissertatif, la recherche de vérité et la qualité du jugement finalisent l'usage de la culture. La réflexion sur la thématique finalise donc l'usage des œuvres et pas l'inverse.

La seconde exigence est cependant d'assumer les œuvres au programme. Sans références à celles-ci, vous n'obtiendrez qu'une note désastreuse, quand bien même la dissertation serait intéressante par ailleurs. Vous aurez dû lire et relire ces trois œuvres activement durant l'année (trois fois est un nombre raisonnable). *La référence aux œuvres est donc une condition de la dissertation et non le but.* Sans elles, la dissertation sera mal notée ; avec elles seulement, sans réflexion, la dissertation n'obtiendra pas la moyenne.

Par exemple, au concours de Mines-Pont en 2016 (le thème était : « Le monde des passions ») une citation de Paul Ricœur était accompagnée de l'indication suivante : « dans quelle mesure ces propos éclairent-ils votre lecture des œuvres inscrites au programme », le titre des trois œuvres était ensuite mentionné. La lecture des œuvres est donc la matière qu'il s'agit d'éclairer, c'est-à-dire de lire de façon approfondie et critique. Hors de cette matière, le devoir sera hors-sujet. Ce principe permet aussi de comparer à égalité les différents candidats.

Concrètement, on attendra des références précises aux œuvres dans l'ensemble du devoir. Non pas une partie par œuvre, ce serait absurde, mais un usage approfondi d'elles au cours de la réflexion. Les trois œuvres, ou au moins deux, devraient se trouver dans chaque partie, et les trois dans l'ensemble du devoir.

Il faut distinguer entre trois types d'usages des œuvres.

L'usage anecdotique des œuvres consiste à user des œuvres, spécialement des romans, comme des réservoirs d'exemples. On parlera du harem d'Usbek, de la monarchie de Louis XIV, de la soumission de Nora à son mari. Au cours de la dissertation, les concepts, la problématique du sujet et son argumentation proviendraient alors d'ailleurs, du candidat ou d'une culture exogène. Mais cette approche manifeste une compréhension très réductrice des œuvres, qui ne peut qu'être mal reçue des correcteurs.

Meilleur est *l'usage conceptuel des œuvres*. L'œuvre philosophique en fournit plus naturellement (le concept de « servitude volontaire » chez La Boétie). Mais les romans n'en manquent pas non plus. Mais là encore, c'est une réduction de ne voir dans les

œuvres qu'un réservoir d'idées, et on retomberait dans les travers de l'usage anecdotique que nous dénoncions précédemment. Encore faut-il associer les idées au projet global de l'œuvre pour que les concepts aient du relief. Ainsi la lutte de Montesquieu contre le despotisme éclaire sa démarche. À chaque fois, la partie de l'œuvre est rapportée au tout et inversement. Les œuvres auront ainsi donné à penser.

Encore meilleur est *l'usage des problématiques des œuvres*. Entendons par là l'analyse des raisons de la soumission dans la culture, la subjectivité, ou les institutions, chez les différents auteurs. Se rapporter à la problématique des œuvres montre une maîtrise intérieure de l'œuvre et de son contexte.

On n'attendra donc pas seulement que les œuvres vous fournissent des *exempla* ou des idées, mais qu'elles nourrissent votre interprétation des problématiques des sujets de dissertations qu'on vous propose.

Cela signifie-t-il qu'aucune autre œuvre que celles au programme n'auraient droit de citer dans une dissertation ? Certes non ! C'est un sophisme que de faire dire que, puisque la présence des œuvres au programme est une condition de la réussite, alors ce serait la seule ! Vous le constaterez en lisant nombre des dissertations qui vous sont proposées dans ce volume. Elles usent de bien d'autres références, parce qu'aucune démarche culturelle n'existe comme un en soi, à la façon d'une île.

Plus précisément, le sujet de dissertation qu'on vous proposera réclame d'être pensé pour lui-même. Il se peut que vous élaboriez la problématique du sujet en rapport avec des œuvres hors programme, parce que vous les connaissez mieux, qu'elles seraient plus adaptées ou vous permettraient de dominer les problématiques des œuvres au programme. La référence à Rousseau, très présente dans les différentes dissertations cette année, permet sans doute de rendre compte de nombre de problématiques de La Boétie ou de discuter la condition féminine chez Montesquieu ou Ibsen.

Ces généralités étant énoncées, entrons maintenant dans la pratique de la méthode.

II. La méthode de dissertation

La dissertation est un exercice de pensée visant à répondre à une question par une méditation conceptuelle et argumentée, explorant les contradictions essentielles de la culture sur le sujet. Elle est proposée dans l'expression d'un « sujet ».

Nous diviserons le travail en trois étapes : l'analyse du sujet ; la construction du plan détaillé ; la rédaction de la dissertation

Première étape. ANALYSER LE SUJET

1. L'analyse des mots du sujet

Recevoir le sujet. Vous recevez un sujet, par exemple, le sujet « La soumission n'est-elle jamais qu'une servitude déguisée ? » ; ou encore la citation suivante de Rousseau, tirée du *Contrat social* : « La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués ». La condition première de réussite de la dissertation est de le comprendre. Un « hors-sujet » est traité comme un rejet de la relation avec l'institution qui vous le propose, comme si vous n'en vouliez pas, comme si vous ne reconnaissiez pas sa légitimité de vous imposer un objet de réflexion, comme si vous préféreriez faire autre chose. Vous voudriez qu'on reconnaisse vos compétences alors que vous, vous ne reconnaissez pas la pertinence de l'institution qui vous donne un sujet. Votre attitude est contradictoire. C'est pourquoi le « hors-sujet » n'est pas une erreur comme les autres, mais relève de la faute qui gomme la valeur des autres compétences.

Comprendre le sujet impliquera de le saisir dans toute son extension, et donc dans la variété de ses champs de signification. Il ne faut pas le réduire d'avance. Il faut accepter tous les usages qui pourraient être fait des expressions. La citation de Rousseau interroge la coutume simpliste de considérer les asservis comme victime et les maîtres comme des bourreaux. Il ne s'agit pas seulement des « esclaves » au sens historique du terme. Par principe vous devez tracer la frontière de l'extension entière du champ de signification et assumer l'entière du territoire du sens.

Enfin, il faut saisir le sujet dans toute sa profondeur de compréhension, et donc dans l'ensemble de ses niveaux principaux d'explication. Plusieurs problématiques sont sous-jacentes à la question posée. Vous ne pouvez pas faire comme si une définition immédiate n'était pas problématique.

Les mots du sujet. Il vous faut alors procéder en deux mouvements indissociables d'analyse et de synthèse pour comprendre le sujet. Vous partez de chaque mot, en donnez des définitions, des réalisations, et ressaisissez la signification globale du sujet à partir de ce mot. Le va-et-vient sera fécond pour l'intelligence du sujet. Le but de ce travail est de donner une reformulation large et complète du sujet.

Aussi, l'analyse des mots doit permettre d'associer d'emblée trois éléments essentiels :

- la définition, elle est en rapport au sujet et s'accompagne de synonymes et d'antonymes qui permettent de circonscrire la définition.
- les exemples, ou des contre-exemples en rapport avec le thème, qui nous assurent de l'ancrage du sujet dans le réel. Utilisez les œuvres.
- les références, de tous ordres, qui rattachent les mots à la culture. Là encore, utilisez les œuvres au programme.